



AGENT·E DE MAINTENANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (adjoint·e technique de 1ère classe)

Conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique

Notamment :

- être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Direction d'affectation : Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)

Lieu de Travail :	La section maintenance de l'espace public (SMEP) dispose de 5 brigades de voirie réparties sur le territoire parisien. Les agents·e·s de maintenance de la voie publique interviennent sur le secteur du territoire parisien dont la brigade d'affectation a la charge. Une des 5 brigades réalise des interventions de nuit sur le boulevard périphérique et les berges de Seine.
Fonctions :	<p>L'agent·e réalisera tous travaux d'entretien sur la voirie parisienne : réfection de chaussée et/ou de trottoir, interventions sur le mobilier urbain, travaux de signalisation verticale et horizontale, travaux de métallerie et de soudure, ainsi que des interventions d'urgence et de mise en sécurité.</p> <p>1 - ENTRETIEN DU PATRIMOINE</p> <p>La mission principale de l'agent·e consiste en la réalisation de menus travaux, que ce soit traiter les nids de poule sur la chaussée, remettre en état ou changer le mobilier dégradé (potelets, barrières, bornes, accroches 2 roues, corbeilles de propreté...), ou assurer la maintenance de la signalisation verticale.</p> <p>2 - MISE EN SECURITE</p> <p>L'agent·e sera amené·e à intervenir en urgence afin de sécuriser un désordre présentant un danger sur l'espace public comme des affaissements, une signalisation défaillante.</p> <p>3 - INTERVENTION EN PERIODE DE CRISE</p> <p>Lorsqu'un évènement exceptionnel se présente (manifestation, épisode neigeux, crue de la Seine,...), l'agent·e interviendra afin de maintenir un niveau de sécurité et de confort optimal de l'espace public.</p>
Temps de travail:	La durée de travail est en moyenne de 39 heures par semaine avec 22 jours de RTT. Les horaires avec travail de nuit bénéficient de 2 heures de réduction du temps de travail par semaine.

<p>Horaires de travail :</p>	<p>En fonction de la brigade d'affectation, 3 cycles d'horaires de travail sont possibles.</p> <p>7h30 - 12h00 - 13h00 - 16h18.</p> <p>6h00 - 13h48 en journée continue.</p> <p>7h00 - 12h00 - 13h00 - 16h15 et 23 semaines/an comportant 1 à 3 nuits consécutives 20h45 - 5h00.</p>
<p>Conditions de travail :</p>	<p>Contact avec le public lors des interventions.</p> <p>Permanence les week-ends et jours fériés.</p> <p>Port de charges élevées.</p> <p>Utilisation d'engins vibrants.</p> <p>Conduite de véhicules utilitaires (permis B).</p>
<p>Rémunération:</p>	<p>1 900 € à 2 090 € bruts en début de carrière (traitement, indemnités et primes). Une reprise d'ancienneté professionnelle peut s'ajouter sous conditions ainsi que le supplément familial et le remboursement partiel des transports domicile-travail.</p> <p>Une prime spéciale d'installation de l'ordre de 2 080 € bruts est accordé-e aux fonctionnaires débutant-e-s.</p>
<p>Modalités de recrutement :</p>	<p>Recrutement sur test avec des épreuves écrites, pratiques et orales après présélection des candidatures.</p> <p>I - Épreuve écrite d'admissibilité pouvant comporter des questions à choix multiple, des questions à réponse courte et des éléments de calcul.</p> <p>II - Épreuves d'admission :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Epreuve pratique de mise en situation professionnelle. 2. Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir le poste au cours duquel vous disposerez des 3 premières minutes pour exposer votre parcours professionnel et vos motivations pour le poste (durée 15 minutes).
<p>Pour postuler :</p>	<p>Il convient d'adresser ou de déposer votre candidature (curriculum vitae, lettre de motivation et photocopie recto-verso d'une pièce d'identité officielle justifiant de votre nationalité) en y précisant bien l'emploi recherché, à la Ville de Paris :</p> <p><u>Adresse postale</u></p> <p>Direction des ressources humaines</p> <p>Bureau du recrutement</p> <p>2, rue de Lobau</p> <p>75196 PARIS cedex 04</p> <p><u>Accueil du Bureau du recrutement</u></p> <p>2, rue de Lobau - 75004 Paris</p> <p><u>Métro</u> : Hôtel de Ville</p> <p><u>Horaires d'ouverture</u> : de 9h à 17h tous les jours sauf les week-ends et les jours fériés</p>
<p>Informations générales :</p>	<p>Site internet : www.paris.fr/travailler-à-la-ville-de-paris/rubrique les recrutements sans concours</p>